

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 501-2024

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE, QUE :

Le règlement numéro 501-2024 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire a été adopté le 16 juillet 2024.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser à la directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Joliette au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

Donné à Joliette ce 18 juillet 2024.														
<	Ho	the state of the s												
Nanc	Nancy Fortier, directrice générale et greffière-trésorière													
CERTIFICAT DE PUBLICATION														
Je,soussigné(e),René Charbonneau							directeur	directeur général et greffier-trésorier						
	-		(prénom et nom)					(poste)						
de la municipalité ou ville de <u>Saint-Ambroise-de-Kildare</u>									, certifie av	oir pul	olié l'	'avis public	c ci-	
haut,	en	affichant	une	copie	à	chacun	des	endroits	désignés	par	le	Conseil,	le	
18 juillet 2024 entre 13							et	15	he	eures	i.			
En foi de quoi, je donne ce certificat ce18 juillet 2024														
		14	5//	1										
wel Medle														
Signat	ufe													